

Compte rendu CCAS du 16 Décembre 2020 à 14 heures.

Personnes présentes :

Michel BONNET, Natacha VINCENT, Lucien GREZE, Brigitte BOTCAZOU, Annie MARTIN, Sylvie BARBARAN.

Personnes représentées :

Céline LEROUX représentée par Natacha VINCENT
Philippe LAFARGE représenté par Michel BONNET
Rita BOZETTI excusée et disponible par téléphone

1. Désignation secrétaire de séance : Sylvie BARBARAN
2. Approbation du compte rendu de la réunion du 18 novembre 2020
Le compte rendu est approuvé.
3. Le colis des aînés:
53 colis ont été préparés, avec pour chacun une carte dessinée par les enfants de l'école.

Merci à Natacha et à Céline de s'en être chargés.

4. Situation COVID 19: quelques cas positifs, sans gravité.
5. Situation administré en détresse:

Un aide administrative et alimentaire a été mis en place pour l'administré en difficulté. Prochain RDV avec l'assistance sociale pour une demande de CMU et d'APL.

6. Questions diverses :

* DELIBERATION N° 009-2020 - SUBVENTION 2020 LES RESTOS DU COEUR

Monsieur le Président, Michel BONNET, rappelle combien l'année 2020 a été éprouvante suite à la crise sanitaire que nous traversons et que les événements ont démontrés combien l'association des Restos du Cœur a été bénéfique pour nos administrés qui se sont retrouvés en grandes difficultés financières.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- de verser une subvention d'un montant de 300.00 € à l'Association des Restos du Cœur,
- d'autoriser Monsieur le Président à mandater la dépense au chapitre 65.

* La population étant de plus en plus vieillissante, il est demandé à Annie, qui fait partie de l'ADMR, de nous communiquer le nom des personnes âgées qui sont seules chez elles, afin de prendre contact et d'évaluer leur besoins.

* Brigitte BOTCAZOU met en place une Recyclerie :
réunion pour la création de l'Association, le vendredi 18 décembre à 17h. Salle JD CELLIER,

* Concernant la ferme de Sylvie DUBOIS, la situation reste inchangée à ce jour.

* L'hôpital de Florac propose un portage de repas effectué par la poste, 12,36 € les 2 repas. Avec possibilité de participer à hauteur d'1€ pour l'hôpital. Nous ne donnons pas suite pour l'instant.

* Les obsèques de Mr POUDEVIGNE, ancien Maire de St Privat de Vallongue, victime d'une chute chez lui, auront lieu ce vendredi, en toute intimité.

La prochaine réunion se fera au mois de Février 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h10